

> LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS AGISSENT POUR VOS TRANSPORTS

- L'accessibilité des réseaux de transport aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est un objectif prioritaire de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités pour assurer une mobilité pour tous.
- Cette démarche qui associe la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, les transporteurs et les gestionnaires de voirie se poursuit quotidiennement par des travaux sur les infrastructures franciliennes (gares et points d'arrêts bus), et dans les choix de nouveaux matériels roulants.
- Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, le Schéma Directeur de l'Accessibilité des transports en commun de l'Île-de-France (SDA), élaboré par Île-de-France Mobilités, a pour objectif la mise en accessibilité des réseaux bus, la mise en accessibilité de 266 gares, et le développement de services associés, notamment l'information des voyageurs. Le coût de ces aménagements pour les gares est de 1,4 milliard d'euros.
- Les travaux qui seront réalisés prochainement dans la gare de Vigneux-sur-Seine s'inscrivent dans ce cadre. Ils permettront l'accès des Personnes à Mobilité Réduite du parking de la gare jusqu'à la montée dans le train, tout en facilitant également l'accès pour l'ensemble des voyageurs.

MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS
DANS VOTRE GARE : 34 900 000 €



RENDRE LA GARE ACCESSIBLE À TOUS



DÉBUT DES TRAVAUX: OCTOBRE 2021
DURÉE: 26 MOIS

Imprimé par RGI - 77400 Saint-Thibault-des-Vignes - Ne pas jeter sur la voie publique

> LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE VOTRE GARE



Rehaussement des quais 1 et 2



Création d'un nouveau passage souterrain (côté Paris)



Installation de 2 ascenseurs



Création de nouvelles lignes de validation



Pose de dalles d'éveil à la vigilance et de bandes de guidage



Mise en conformité de la signalétique et de l'éclairage



Pose de balises sonores



Mise en place de bornes d'alarme



Création de 2 escaliers fixes et mise aux normes des escaliers existants



Pose de nouveaux abris de quai



Installation d'une rampe d'accès

> FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Chacun d'entre nous peut être confronté à un problème de mobilité réduite que cela soit de manière permanente (personnes en situation de handicap ou âgées) ou temporaire (femmes enceintes, accompagnement d'enfant en bas âge, bagages encombrants...). Pour cela, nous intervenons dans votre gare.

> PENDANT LES TRAVAUX, CE QUI VA CHANGER

Les accès aux quais pourront être modifiés pendant la durée du chantier : un cheminement piéton sera mis en place. Afin de garantir au maximum la continuité du service pendant la durée du chantier, certaines opérations devront être réalisées de nuit (22h00-6h00) et en week-ends. Ces travaux risquent d'occasionner des nuisances sonores dès mars 2022. Une communication sera déployée au fil du chantier.

Pour assurer la sécurité des voyageurs et des agents, la circulation des trains sera également interrompue lors de certaines nuits de semaine, et lors de quelques week-ends entre avril 2022 et mai 2023. Des bus de substitution seront mis en place durant ces périodes et une communication spécifique sera diffusée en amont.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée et soyez assurés que nous faisons en sorte que les nuisances, bien qu'inévitables, soient les plus brèves et les plus faibles possible, notamment en utilisant les engins de chantier les moins bruyants.

Échangez avec SNCF sur le blog de la ligne D : <https://maligned.transilien.com> (onglet « Contribuer » puis « Signalement ») et retrouvez l'actualité de votre ligne.